

# COMITE DIRECTEUR

## Réunion du Dimanche 1<sup>er</sup> Juillet 2007 à Saint Jean de Monts.

---

Présents : M. Yvan MAININI, Président.  
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU, Yolaine COSTES, Catherine GISCOU, Jacqueline PALIN et Marie-Noëlle SERVAGE.  
MM Christian AUGER, Claude AUTHIE, Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Philippe COULON, Jacques DENEUX, Jean-Marie FLORET, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Serge GERARD, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Jacques LAURENT, Philippe LEGNAME, André NOUAIL, Georges PANZA, Philippe RESTOUT, Jean-Pierre ROGER, Patrice ROMERO, Jean-Pierre SIUTAT et Yannick SUPIOT.

Invités : M. Jean-Jacques BLONDELLE (Picardie).

Représentants du Conseil d'Honneur : Mme Georgette GIRARDOT. MM. Jean-Claude BOIS et Jean COMPAGNON.

Excusés : Melle Loetitia MOUSSARD. Mmes Françoise HUET (mission) et Nicole VERLAGUET (mission). MM. Michel CHATEAU, René LE GOFF et Jacky RAVIER (mission).

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN) et Fabrice CANET

---

### **1. Ouverture par le Président.**

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse les absents (missions).

Les membres du Comité Directeur souhaitent à Michel CHATEAU de pouvoir retrouver rapidement une bonne motricité pour pouvoir être de nouveau parmi eux.

Le Président présente la nouvelle élue au sein du Comité Directeur, Catherine GISCOU, et retrace son parcours professionnel et associatif.

### **2. Partie statutaire :**

- ☞ Délégation du pouvoir financier
- ☞ Délégation auprès de la FIBA
- ☞ Désignation des représentants auprès de la LNB
- ☞ Désignation du Président et des membres de la Ligue Féminine
- ☞ Modification de la composition de la liste soumise au Ministère des Sports et de la Vie Associative (Dopage).
- ☞ Désignation du Directeur de la revue BasketBall.
- ☞ Désignation des Chargés de Missions.
- ☞ Composition du Conseil d'Honneur et du Jury d'Honneur.
- ☞ Délégation des pouvoirs aux Ligues Régionales, aux Comités Départementaux et à la LNB.
- ☞ Désignation des chargés d'instruction.

**Le Comité Directeur adopte, à l'unanimité des membres présents, les propositions faites ce jour (annexe 1).**

Concernant les comités de moins de 1500 licenciés, la Commission Formation et Georges PANZA apporteront leur soutien à Michel CHATEAU pour piloter le dossier.

**3. Informations complémentaires**

☞ Commission Sportive

↳ Calendrier Sportif 2007/2008

Marie-Noëlle SERVAGE apporte quelques précisions :

- NM1, NM3, NF1, NF2 et NF3 : les repêchages et les compositions des poules sont finalisés.
- NM2 : 4 poules de 14 équipes suite aux divers mouvements (unions), soit 56 équipes.

Les poules seront présentées au Bureau Fédéral du 4 Juillet 2007, pour une présentation officielle aux clubs le Vendredi 6 Juillet 2007. Toutes ces informations seront mises en ligne sur le site Internet de la FFBB le Mardi 10 Juillet 2007

Soucis rencontrés : Les clubs non en règle financièrement avec la Trésorerie Fédérale posent des problèmes de gestion pour la Commission Sportive.

Marie-Noëlle SERVAGE informe **de l'étude** de l'ouverture de la Coupe de France Féminine aux Dom/Tom (surtout au niveau financier).

↳ Préparation de la journée portes ouvertes Championnat de France.

En prévision, une affluence positive des clubs de Championnats de France à la journée de présentation des poules du Vendredi 6 Juillet 2007.

↳ Coupe de France.

Marie-Noëlle SERVAGE donne un état des engagements par Ligue Régionale, et la procédure des premiers tours.

La Coupe de France Masculine (Robert Busnel) : modification du premier tour, soit 10 clubs pro A exempts au lieu de 8.

☞ Challenge "René LAVERGNE"

Bernard GAVA expose les modalités de ce nouveau Challenge.

Le Prix René LAVERGNE est un concours destiné à couronner chaque année sportive une action originale ayant comme thème le Minibasket en France.

Le Comité Directeur énonce le Thème du sujet 2007-2008 : «Le Minibasket en France de sa création à l'an 2000 – Historique et évolution».

La participation au concours est gratuite et est ouverte à toute personne physique licenciée à la FFBB.

Les œuvres doivent être expédiées avant le 31 Mai 2008 et adressées au Président de la Commission des Jeunes

Le montant total de la dotation est de 3.000 € réparti entre l'association et l'auteur selon les modalités énoncés dans le règlement

**Le comité directeur vote la composition du jury** : Président Bernard GAVA - Membres : Cathy GISCOU, Philippe LEGNAME, Jacques LAURENT, Bernard LAVERGNE et Marie-Noëlle SERVAGE.

L'annonce et le règlement du concours seront consultables en ligne sur le site de la FFBB basketfrance.com dès le mois de Septembre.

### ☞ Challenge national développement des actions clubs.

Bernard GAVA présente le projet. Une étude sera réalisée par le Comité Directeur lors de sa prochaine réunion.

### ☞ Challenge Formation

Ce projet est en cours de réalisation, Bernard GAVA en fera une présentation détaillée lors du Bureau Fédéral du 11 Janvier 2008.

### ☞ Règles de participation des moins de 21 ans dans les Dom/Tom

Jean-Marc JEHANNO expose le problème rencontré : dans certains championnats, des Dom/Tom n'appliquent pas la règle d'obligation des moins de 21 ans.

Il faut prévoir une homogénéisation entre les différents Dom/Tom. Un courrier de rappel d'application de ce règlement leur sera envoyé.

### ☞ Challenge de l'Esprit Sportif

Jean COMPAGNON expose le nouveau projet et la réorientation du concept de ce Challenge, par le Conseil d'Honneur :

- Les catégories jeunes,
- La capacité à relever les fautes techniques,
- Les rapports d'arbitres,
- Etc...

Après cela, une étude sera réalisée sur les années précédentes. Ce Challenge portera le nom de "Trophée Jacques DORGAMBIDE".

Yvan MAININI précise que ce Challenge doit être simple, il s'adresse aux clubs dans sa globalité et mettra en avant les différentes actions réalisées (positiver).

### ☞ Règlement sportif de NF2

Concernant les espoirs de Ligue Féminine modification du règlement :

- conditions fixées :
  - Equipes réserves de LFB peuvent être championnes de NF2.
  - Equipes réserves de LFB ne peuvent accéder en NF1.
- Hypothèses :
  - Phases Finales avec les 2 premiers de chaque poule (dont équipes réserves de LFB).
- Formule :
  - ¼ de finale aller et retour
  - ½ finales et finale en plateau.
- Champion de France :
  - Vainqueur des phases finales.
- Montant NF1 :
  - 4 ½ finalistes (si pas équipes réserves LFB)
- Repêchage :
  - Priorité 1 : perdant des ¼ selon ordre plateau ½ et finale
  - Priorité 2 : 1<sup>er</sup> accédant dans poule de champion de France, puis 1<sup>er</sup> accédant dans la poule du vice-champion, etc...

**Il est alors procédé au vote, à main levée, de cette proposition.**

**A l'unanimité des membres présents, la proposition de modification est acceptée.**

#### ☞ Commission Technique

↳ Championnat de France Jeunes 2007/2008

Philippe LEGNAME donne un état des lieux des candidatures retenues dans les différents Championnats de France Minimes (Masculins et Féminines), Cadets et Cadettes. Il précise qu'en cas d'égalité de points, la composition de l'équipe est l'élément déterminant (participation aux pôles). Deux clubs de NF1, Armentières et Dunkerque, ne semblent pas faire l'effort nécessaire pour participer à cette obligation de Championnat de France Jeunes.

**Il est alors procédé au vote, à main levée, de ces propositions.**

**A l'unanimité des membres présents, la composition des différents Championnats de France Jeunes est acceptée.**

#### ☞ Proposition de la commission des agents sportifs

Frédéric JUGNET expose la demande formulée par Jean BAYLE LESPITAU :

La Commission des Agents Sportifs s'est réunie le 21 Juin 2007. Elle a convoqué deux agents sportifs licenciés :

- Monsieur BERGEZ AU MAIRE
- Monsieur LÉVY

La Commission a entendu Monsieur BERGEZ AU MAIRE sur les problèmes rencontrés lors du renouvellement de sa licence et concernant les pourcentages de rémunérations. Après audition, la Commission a demandé un complément d'information concernant les mandats et propose au Comité Directeur de lui infliger un **Blâme** pour non production d'éléments nécessaires au renouvellement de sa licence dans les délais.

**Il est alors procédé au vote, à main levée, de cette proposition.**

**A l'unanimité des membres présents, la proposition de Blâme est acceptée.**

Monsieur LÉVY ne s'est pas déplacé. Il était convoqué pour s'expliquer sur ses relations avec les joueurs mineurs (Y a-t-il des contrats ? avec qui ?).

L'Agent ne s'étant pas présenté, la Commission propose de le sanctionner d'un **Avertissement** avec sursis. Il sera à nouveau convoqué pour la prochaine session. S'il se présente, cet avertissement sera levé.

**Il est alors procédé au vote, à main levée, de cette proposition.**

**A l'unanimité des membres présents, la proposition d'Avertissement avec sursis est acceptée.**

#### ☞ Calendrier administratif 2007-2008

Frédéric JUGNET rappelle les réunions du Comité Directeur pour la saison 2007/2008 :

- 12 et 13 Octobre 2007 à Paris
- 14 et 15 Décembre 2007 à Paris
- 15 et 16 Février 2008 à Paris
- 16 et 17 Mai 2008 à Paris (Finales Coupes de France)
- 29 Juin 2008 à Deauville.

#### ☞ Questions diverses

Jean-Yves GUINCESTRE : test des arbitres : note générale pour confirmer le rôle important (Précautions à prendre).

Bernard GAVA communique des informations sur la Commission des Jeunes :

- "je joue, j'arbitre, je participe" : action J.A.P.

- Le groupe "Baby Basket" a été créé pour aborder le problème.
- Opération Basket Ecole : 5602 écoles à ce jour.

Yvan MAININI : il faut établir des contacts dans la durée.

La Commission Fédérale des Jeunes propose :

Attribution du label Ecole Française de Mini Basket pour 3 ans (jusqu'en Juin 2010) :

Grappe Chavignolaise (CD 18) – CSP Limoges (CD 87).

**Accord du Comité Directeur.**

Renouvellement du label Ecole Française de Mini Basket (jusqu'en Juin 2010) :

CA Digne Basket (CD 04) – AS Wattignies Basket (CD 59) – Anillé Braye Basket (CD 72) – SCM Le Mans (CD 72) – EV Bellegarde Basket (CD 01) – Castelnau Basket (CD 34) – Asso Saint Michel Basket le Puy 43 (CD 43) – SLUC Nancy (CD 54) – Oullins Ste Foy Basket (CD 69) – AS Madeleine Basket (CD 72) – Annecy Seynod Annecy le Vieux Basket (CD 74) – ES St Avé Basket (CD 56).

**Accord du Comité Directeur.**

Prorogation du label Ecole Française de Mini Basket (jusqu'en Juin 2009) :

US Ennery Basket (CD 95).

**Accord du Comité Directeur.**

Jean-Marie FLORET : Créations de clubs : La Commission Formation propose de retravailler sur le dossier "Créaclubs". Un débat sur ce point sera porté à l'ordre du jour du Comité Directeur des 12 et 13 Octobre 2007.

Philippe COULON souhaite connaître les consignes fédérales pour les chefs de délégations qui vont accompagner les équipes de France en campagne cet été.

Yvan MAININI rappelle les responsabilités du chef de délégation en tant que représentant de la FFBB.

Serge GÉRARD fait une remarque sur le site informatique : un club non engagé à ce jour apparaît sur le site (Mourenx).

Yvan MAININI : il faut être vigilant et éviter à l'avenir.

Thierry BALESTRIERE : le temps d'expression des délégués à l'Assemblée Générale est quand même faible.

Yvan MAININI : il faut faire évoluer l'Assemblée Générale, en ouvrant le Forum de la veille sur une journée complète, et ainsi donner du temps aux délégués.

Yannick SUPIOT est favorable à un temps d'échange plus long et donc plus enrichissant.

Yvan MAININI propose que les réunions du Bureau Fédéral et des Dom/Tom se déroulent le jeudi soir, pour que la journée entière du vendredi soit consacrée au Forum.

Yannick SUPIOT informe de l'organisation de tournois 3x3 au niveau international.

Au sujet de la chasse aux points pour participer au championnat de France de jeunes, Patrice ROMERO signale qu'il a déposé une requête auprès du Secrétaire Général pour la protection des joueurs que les associations sportives mettent à disposition des pôles espoirs régionaux.

Jean COMPAGNON : remerciements à Rémy GAUTRON pour l'organisation de l'Assemblée Générale et notamment la célébration du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la FFBB.

Frédéric JUGNET : CFAMC erratum dans l'annuaire 2007/2008 : article 6 des règles d'application de la charte (page 175), il faut le remplacer par "*Suivant la décision souveraine de l'Assemblée des Représentants des associations sportives du **25 Juin 2005**, les arbitres déjà en exercice, comptent pour l'association sportive dans laquelle ils étaient ou avaient été licenciés avant le **25 Juin 2005**. Cette règle s'applique dans tous les cas*".

La Finale du Championnat de France Handi Basket se déroulera en même temps que les Finales Coupes de France à Bercy.

Yvan MAININI et les membres du Comité Directeur adressent leurs plus sincères félicitations à Rémy GAUTRON pour l'organisation de l'Assemblée Générale.

En fin de séance, et à l'occasion de sa remise de la Légion d'Honneur, les membres du Comité Directeur offrent à Yvan MAININI quelques présents.

Prochain Comité Directeur les 12 et 13 Octobre 2007 à Paris.